

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021
---

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre-Yves DOUILLET, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Dominique RAMBOZ, Fabienne PERNOT, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Karine CORNIER

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte rendu du 15 octobre 2021.

ONF :

Après délibération, le plan de relance forestier est refusé : Contre 6 Pour 1 Abs 4

La délibération sur l'affouage sur pied des parcelles 8, 9, 10, 11, 12 et 58 est acceptée à l'unanimité.

La délibération des coupes à vendre pour 2022 est acceptée à l'unanimité.

TAXE D'AMENAGEMENT :

La commune est libre d'instaurer une taxe d'aménagement.

Après délibération le conseil décide à l'unanimité d'instaurer une taxe d'aménagement de 1% sur l'ensemble de la commune avec exonération sur les locaux industriels ou artisanaux et les commerces de – 400m2 et de 5% sur les parcelles :

A2 - A364 - A374 - A403 - A416 - A549 - A551 – A382 – B213 – B214 – B987 – C797 – C799 – C811

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- ❖ Le recensement de la population de 2021 a été repoussé en 2022 à cause de l'épidémie du covid 19. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité que l'agent recenseur, Mme Gindre, percevra une indemnité de 550€ brut.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ 11 novembre : il n'y aura pas de cérémonie religieuse cette année, ni de verre de l'amitié. Une dépose de gerbe aura lieu au monument au mort à 11h30.

Séance levée à 22h50

Le Maire,  
Sandrine BONIN

